

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr
Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham**
Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



Recensement citoyen pour les jeunes nés entre le **1er janvier et le 31 mars**.

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

La bibliothèque est ouverte chaque **mercredi et samedi de 15h00 à 17h30**.
Le prêt de livre est gratuit.

VIE MUNICIPALE

RÉVISION CARTE COMMUNALE

L'équipe municipale a engagé une nouvelle révision de la carte communale et ceci notamment afin de permettre l'extension d'activité d'une entreprise sur le Parc d'activités. De plus, au vu des très nombreuses ventes de terrains constructibles dans le bourg et ses environs, il a semblé opportun aux élu.e.s municipaux de travailler également sur le renouvellement de zones à urbaniser dans la limite de ce que le SCOT nous autorise et des nouvelles contraintes législatives, notamment celles issues de la Loi Climat et résilience du 22 août 2021, dont certains articles modifient le droit à l'urbanisme et ceci afin de réduire puis interdire l'artificialisation des terres.

Le projet de nouvelle carte communale sera présenté lors d'une réunion publique ouverte à toutes et tous le **Mardi 05 Avril à 18h00 à la Mairie**.

ÉLECTIONS

Elles se tiendront les **10 et 24 avril 2022**. Le bureau de vote sera ouvert de **8H00 à 19H00 à la Mairie**.

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter, pensez à la **procuration**. Votre demande peut être faite en ligne ou en vous rendant à la gendarmerie.

Rappel : Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre **commune que la vôtre**.

CARTES ÉLECTORALES

Vous avez reçu votre nouvelle carte électorale : les anciennes doivent donc être jetées ! Merci d'y apposer votre signature avant de vous rendre au bureau de vote le 10 avril prochain. Par ailleurs, la présentation d'une pièce d'identité au moment du vote n'est pas demandée, seule la carte électorale sera exigée.

La nouveauté ? Votre nouvelle carte possède un QR code. Celui-ci oriente l'utilisateur vers le portail internet www.elections.interieur.gouv.fr et permet notamment de vérifier votre situation électorale, trouver votre bureau de vote, vous inscrire en ligne jusqu'au 4 mai 2022 sur les listes électorales pour les législatives, effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin, vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Ce QR code est le même pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles.

Les 10 et 24 avril
Allons Voter!

EN CAS D'ABSENCE LES DIMANCHES 10 OU 24 AVRIL,
LAISSEZ QUAND MÊME VOTRE MESSAGE

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre pour voter à l'élection présidentielle de 2022.

Toutes les informations sur elections.interieur.gouv.fr



ENFANCE JEUNESSE

Opération Argent de poche

pour les jeunes de 16 / 18 ans
Habitant sur le territoire

1 mission
3h30
15€

SAINT ABRAHAM
02 97 74 91 55
secretariat@saint-abraham.fr

Saint-Abraham ALLOCATIONS FAMILIALES

De l'ouest à l'est de la Bretagne

ARGENT DE POCHE

Le printemps revient, le dispositif Argent de Poche aussi ! Des missions encadrées et confiées à des jeunes de 16 à 18 ans. Jardinage, animations, petits travaux. La mission dure 3h30 et est rémunérée 15€. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire en mairie ou sur le site internet de la commune. [Il n'est pas nécessaire pour les jeunes ayant déjà été inscrit de refaire un dossier, ils seront contactés par mail prochainement]. Pour participer lors des vacances de Pâques, s'inscrire **avant le 06 avril**.

CHASSE AUX ŒUFS

La deuxième édition, retardée par deux années de crise sanitaire, aura lieu **samedi 16 avril. Rendez-vous au stade de foot à 17h00**. Nous clôturerons l'animation par un pot de la convivialité.

SAINT-ABRAHAM

CHASSE AUX ŒUFS!

SAMEDI 16 AVRIL

ANIMATION OFFERTE | 3 - 12 ANS
RÉSERVÉE AUX ENFANTS DE LA COMMUNE

STADE DE FOOT | 17H00

N'OUBLIE PAS TON PANIER !



LA VIERGE À L'ENFANT LAURÉATE BRETONNE

Lancée en septembre dernier, la campagne Le Plus Grand Musée de France avec Allianz France a rencontré un grand succès auprès du public ; 67 843 personnes ont donné leur voix pour un des 39 projets finalistes proposés dans cette opération en faveur du patrimoine local.

Chaque œuvre lauréate recevra ainsi 8 000€ de mécénat de la part d'Allianz France pour permettre sa restauration.

2386...c'est le nombre de votes attribués à la statue de la Vierge à l'enfant présente en l'église de Saint-Abraham.

2386 MERCI à vous tous qui avez soutenu le projet de restauration de cette œuvre. Grâce à toute cette belle mobilisation nous sommes heureux de vous annoncer qu'avec 49% des voix, nous sommes les lauréats de la région Bretagne. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de la restauration et pourquoi pas, lorsque cette sculpture aura retrouvé toute sa beauté, fêter ensemble sa nouvelle jeunesse.

Encore une fois, merci à tous pour vos partages et un MERCI plus particulier à Diego Mens, conservateur du patrimoine pour le département du Morbihan, qui a remarqué cette statue, nous a permis de la mettre en lumière et la faire connaître de tous.

ACTUALITES

VOUS ÊTES FUTURS/JEUNES PARENTS ?

L'Assurance Maladie du Morbihan adapte son offre pour les futurs parents en proposant des visioconférences pour les informer sur leurs droits (congés maternité, paternité, prestations familiales...) ainsi que sur le suivi de la grossesse et du jeune enfant (soins pris en charge, calendrier des examens, conseils en prévention santé...).

Ces visioconférences sont organisées en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le réseau des sages-femmes du Morbihan et la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale).



Morbihan



0 810 25 56 10
www.caf.fr

Les prochains webinaires auront lieu les mardis 3 mai et 21 juin de 18h30 à 20h00.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement en ligne : https://zoom.us/webinar/register/WN_KGU3tzg8S1-gOToQqFUzug ou par mail : preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr



ENVIRONNEMENT

NUISANCES SONORES

« Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant ! »

Nous rappelons que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

PRÉSERVATION DES GRENOUILLES



Les grenouilles sont des animaux sauvages. Idéalement il ne faut pas les toucher ni les déranger. La peau des amphibiens est toujours humide, lorsque vous manipuler une grenouille et que vos mains ne sont pas humidifiées, vous la mettez en danger. De même, si vos mains sont imprégnées de parfum, crème ou spray anti-moustiques, ces produits peuvent être absorbés et ils seront fatals pour nos amis amphibiens !

L'homme peut donc être dangereux pour la grenouille !

Nous avons cette chance à Saint-Abraham d'avoir un étang, lieu d'habitation de quelques grenouilles qu'il est toujours agréable d'entendre chanter. Malheureusement elles se font moins nombreuses. Nous demandons à chacun de bien vouloir préserver l'espèce et de ne pas pêcher les grenouilles qui se trouvent sur le site de l'étang ! Merci.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique.

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité d'alimentation en électricité du territoire, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Enedis réalise annuellement un programme d'élagage aux abords des réseaux. Dans ce cadre, au cours des prochains mois, la commune va être concernée par l'élagage aux abords du réseau basse tension. Les travaux seront réalisés en deux phases : une phase inventaire permettant de recueillir l'accord des propriétaires concernés et une phase travaux pouvant entraîner des coupures d'alimentation programmées.

VIE DES ECOLES

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00



Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com



AU RUGBY !

3 séances d'initiation au rugby sont proposées par le Rugby Club Brocéliande Oust Sérent (RCBO) à tous les enfants de l'école en mars.

« Charlène du club de rugby nous a appris plusieurs jeux de passes. On devait écraser le ballon au sol derrière le plot pour marquer un essai de 5 points.

On essaie de faire des passes en lançant le ballon ovale du bas vers le haut. On attrape le ballon en positionnant nos mains en panier.

Le rugby, c'est bien. Charlène nous a bien expliqué les règles des jeux et même si on ne gagne pas, l'important, c'est de participer. »



Les CP.

**PORTES
OUVERTES**

**Vendredi 29 avril
de 17h à 19h30**

RPI
Ecole Ste Thérèse
La Chapelle Caro
Ecole Nd de Lourdes
St Abraham

ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com
pistetherese@gmail.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.
02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

